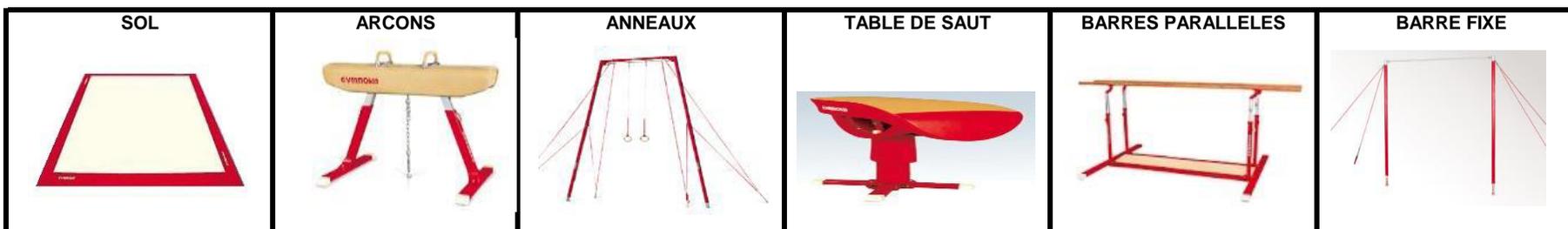


**COMPOSITION DU JURY MASCULIN**  
finale de la Coupe Nationale Inerclub - BRIGNAIS  
Samedi 5 MAI 2018

**Appel des juges 13h30**



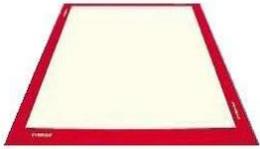
**2<sup>ème</sup> DIVISION ADULTES**

| Responsable du Jury D + E             | Responsable du Jury D                | Responsable du Jury D + E           | Responsable du Jury D + E       | Responsable du Jury D + E               | Responsable du Jury D + E             |
|---------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|---|---------------------------------------|
| GOBRON Stéphane<br>68                 | DOMINGUES Filipe<br>59               | KAPPEL Yves<br>38                   | AMBROISY Quentin<br>69          | HUGARD Christian<br>38                  | MAZEAU Olivier<br>44                  |
| <b>GIBILISCO Valérie</b><br>73 F1     | MALLEIN Régis<br>38 F1               | ROSE Louis<br>25 2 <sup>e</sup>     | <b>GIBILISCO Bruno</b><br>73 3e | BLEGER Marie Laure<br>68 2 <sup>e</sup> | <b>CHABERT Adeline</b><br>38 F1       |
| GUENARD Frédéric<br>59 2 <sup>e</sup> | BELHADJ Mohamed<br>69 2 <sup>e</sup> | DUCROT Corinne<br>59 2 <sup>e</sup> |                                 | BAILLET Isabelle<br>59 2 <sup>e</sup>   | DELAVAL Severine<br>59 2 <sup>e</sup> |

**2<sup>ème</sup> DIVISION PUPILLES**

|  |   |                                       |                               |                           |  |
|--|---|---------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|--|
| GRUSON Michel<br>59 F2                       | <b>GARREL Jean Michel</b><br>44 F1          | DE LUCCA Mickaël<br>25 F1             | VINTER François<br>88 F2      | MURATORE Estelle<br>69 F2 | PERRAUD Simon<br>44 F1                   |
| BRINDEJONC Jasmine<br>54 2 <sup>e</sup>      | GROSS Adrien<br>69 3 <sup>e</sup>           | DUCHAUSOY Yohann<br>69 3 <sup>e</sup> | BEHND Didier<br>69 3e         | HANNECART Xavier<br>73 F1 | <b>Clément NEEF</b><br>69 2 <sup>e</sup> |
| CLEMENT Michel<br>88 1er secrétaire de table | MAZELIN Denis<br>54 1er secrétaire de table |                                       | <b>MELEZE Vanesa</b><br>38 2e |                           |  |

## 1ère DIVISION

| SOL  | ARCONS  | ANNEAUX   | TABLE DE SAUT  | BARRES PARALLELES   | BARRE FIXE  |
|--|---|---|--|---|---|
|  |  |  |  |  |  |
| <b>Responsable du Jury D + E</b>   | <b>Responsable du Jury D</b>  | <b>Responsable du Jury D + E</b>  | <b>Responsable du Jury D + E</b>   | <b>Responsable du Jury D + E</b>  | <b>Responsable du Jury D + E</b>  |
| GOBRON Stéphane<br>68  | DOMINGUES Filipe<br>59  | KAPPEL Yves<br>38   | AMBROISY Quentin<br>69   | HUGARD Christian<br>38  | MAZEAU Olivier<br>44  |
| <b>Jury D + E</b>  | <b>Jury D</b>   | <b>Jury D + E</b>   | <b>Jury D + E</b>  | <b>Jury D + E</b>   | <b>Jury D + E</b>   |
| GRUSON Michel<br>59 F2   | <b>GARREL Jean Michel</b><br>44 F1  | DE LUCCA Mickaël<br>25 F1   | VINTER François<br>88 F2   | MURATORE Estelle<br>69 F2   | BAUDIN Florent<br>69 F2   |
| <b>Jury E</b>  | <b>Jury E</b>   | <b>Jury E</b>   | <b>Jury E</b>  | <b>Jury E</b>   | <b>Jury E</b>   |
| <b>GIBILISCO Valérie</b><br>73 F1  | MALLEIN Régis<br>38 F1  | DUCHAUSOY Yohann<br>69 3 <sup>e</sup>   | BEHND Didier 69 3 <sup>e</sup>   | HANNECART Xavier<br>73 F1   | PERRAUD Simon<br>44 F1  |
|  | GROSS Adrien<br>69 3 <sup>e</sup>   |   | <b>GIBILISCO Bruno</b><br>73 3e  |   | <b>CHABERT Adeline</b><br><b>38 F1</b>  |
| CLEMENT Michel<br>88 1er <i>secrétaire de table</i>                              | MAZELIN Denis<br>54 1er <i>secrétaire de table</i>                                |   |  |   |   |

*version du 25/04/2018*

## REGLEMENT Coupe Nationale Interclubs 2<sup>e</sup> Division

### 2<sup>e</sup> Division : page R 23 du Programme Fédéral

**Pupilles :** 2 à 4 = les 2 meilleures notes pupilles

**Adultes :** 2 à 4 = les 2 meilleures notes adultes

**Pupilles :** 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> degré au sol, saut, // et fixe avec majoration de la note D si la note E est sup ou = à 7pts

Arçons/anneaux : 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> degré pupille avec majoration de la note D (3,4 ou 5pts) si note E sup = à 7pts

**Adultes :** 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> degré Adultes avec majoration si la note E est sup ou = à 7 pts

**Saut :** 1 essai. Possibilité d'un 2<sup>e</sup> essai mais c'est le 2<sup>e</sup> essai qui sera pris en compte (Idem en pupille)

## REGLEMENT Coupe Nationale Interclubs 1<sup>ère</sup> Division

### 1<sup>ère</sup> Division : page R 23 et R 24 du Programme Fédéral

3 Benjamins Minimés, 3 Cadets Juniors, 3 Seniors. 2 gyms qui passent par catégories, une note qui compte

#### Généralités

(Voir page CP 8)

Sortie FIG ou FSCF + 7 meilleures difficultés FIG ou FSCF (4 éléments FSCF maxi dont la sortie voir p R24)

Exigences : éléments FIG Valeur A mini. **avec 5 maxi dans un même groupe.**

Chaque exigence de groupe d'éléments remplie = 2 X 0,5 pt = 1 point

Sortie FSCF = 0.00    Sortie A = 0.20    Sortie B = 0.40    Sortie C/D/E = 0.60

**4 groupes d'éléments par agrès sauf au sol (3) et au saut**

**G I - G II - G III - Plus G IV groupe de sortie**

Note E maxi : > = **6 éléments**                      Nombre de difficultés FIG et FSCF

6 éléments et plus    10 pts

5 éléments            8 pts

4 éléments            6 pts

3 éléments            4 pts

1 à 2 éléments        2 pts

Aucun élément        0 pt

#### Responsable du Jury

Pénalisations sol : sortie de la zone de réception (pas de limite de temps)

Pénalisations saut : course supplémentaire, sortie de la zone de réception

#### JURY D

Etre vigilant sur les non-reconnaisances

- Ajout d'une nouvelle pénalité appliquée par le Juge D sur la note D – 0.30 à chaque appareil.

Attention aux éléments interdits en benjamins, minimés, cadets et juniors (anneaux, barres parallèles) avec point rouge dans le code

#### SOL

- Le gymnaste doit aller à chaque coin à moins de 1m sauf en sortie où il peut aller vers le coin sans pénalisation. Pénalisation Jury D
- Pour les seniors, il est obligatoire d'exécuter dans l'exercice un double salto (avant ou arrière) qui doit être dans les 10 éléments qui comptent. Pénalisation Jury D
- Suppression des saltos avec roulé (exception du saut de poisson et du saut en arrière ½ tour saut de poisson)
- - Le salto japonais ou costal qui n'est plus codifié sera pénalisé de 0,3 pour jambes écartées et 0,3 pour la réception jambes écartées plus les autres fautes ...
- Le gymnaste ne peut pas faire un pas simple pour arriver au coin. Un pas simple signifie quand le gymnaste se repositionne dans la surface du praticable sans chorégraphie (tour >ou =180°, saut,

monter la jambe au-dessus de l'horizontal dans le pas, etc.)..

- Les saltos avec rouler et saltos à la position facial ne sont pas permis pour valeur.
- Saut à la position faciale après salto = - 0.50pt par le jury E
- salto avant ou arrière groupé avec ou sans tour. Si flexion des jambes = ou  $> 90^\circ$  = Groupé même si pas de flexion des hanches.

## ARCONS

- Non utilisation des 3 parties. Pénalisation Jury D 0.30
- . Le manque d'amplitude dans la position du corps est pénalisé comme déduction individuel pour chaque cercle **de 0.1** par jury E. Mais les cercles exécutés avec une position légèrement creuse sont autorisés ( $15^\circ$ )
- La fermeture des hanches lors des éléments individuels de l'exercice doit être pénalisée comme une erreur technique distincte dans chaque cercle ou cercle jambes écartées à partir de  $30^\circ$ . 0.10 ou 0.30
- L'amplitude des élancés, ciseaux et faux ciseaux : genou à hauteur de l'épaule d'appui 0.10 ou 0.30
- - Une déviation dans un **transport transversal** (Magyar Shivado) sera pénalisée pour l'ensemble de l'élément et non pas pour chaque cercle.
- Il n'y a pas valeur partielle pour les russes faciaux (dans l'exercice ou dans la sortie) avec chute. La Valeur intermédiaire pour les éléments non terminés à cause d'une chute n'existe plus.
- Pas de valeur partielle ne sera donnée pour un transport transversal avec une chute.
- Élément IV.1 page 75 « sortie facial allemand (du cercle ou cercle des jambes écartées) » Pour réaliser une sortie costale ou faciale allemande, **le gymnaste n'est pas obligé de réaliser un cercle supplémentaire en appui latéral ou transversal avant de franchir le cheval, sauf en cas de chute.**
- Sortie ATR du costal allemande : Le gymnaste devra réaliser un cercle après le costal allemande pour avoir les 2 partie de valeur : Costal Allemande = A + exigence du groupe II et cercle + ATR pour la valeur de la sortie
- Toutes les sorties autres que l'appui renversé sont pénalisées de 0.30 si le corps est en dessous de  $30^\circ$  au-dessus de l'horizontal. (Jury E)
- La sortie peut être répétée (une seule fois). En cas de chute la sortie répétée costal allemande pour être reconnue doit être précédée obligatoirement d'un cercle minimum.

Sortie aux arçons = départ tchèque. Fautes de pose de mains en sortie tchèque = NR



l'arçon en tchèque.

La sortie FSCF a un  $\frac{1}{2}$  cercle supplémentaire avec les 2 mains sur

## ANNEAUX

- Un élément d'élan à l'appui renverse (arrêté 2 sec.) est requis et doit être dans le 10 (8 pour les espoirs) qui comptent. Pas d'élan à l'appui renversé pour les seniors et espoirs. Pénalisation Jury D **de 0.30.**
- Mais si réalisé par les espoirs = + **0.30** sur la note D par le jury D.
- Seulement pour les éléments de force à l'appui renversé avec bras fléchies, quand la technique oblige de toucher légèrement les câbles avec les bras, il n'y aura pas déduction pour le contact (éléments II.25 et II.26). ATR force en A et B
- un exercice ne peut inclure plus de 3 éléments des groupes 2 et/ou 3 en succession directe (à la suite). Le 4ème et suivants sont considérés comme répétitions et ne sont pas reconnus par le jury D.
- Le gymnaste peut exécuter la même position finale de maintien en force maximum une fois par groupe d'élément. Ainsi, par ex., ne peuvent être prises en compte que 2 fois éléments du type croix (normal, à l'équerre ou équerre, jambes levées vert.) ou appui facial horizontal (normal ou écarte) pour la reconnaissance de la difficulté (une dans le groupe II et une autre dans le groupe III).
- Pour les éléments d'élan à une position de maintien, la position transitoire des épaules avec une déviation supérieure à  $45^\circ$  entraîne la non reconnaissance de la difficulté. Celle-ci ne peut pas être décomposée et la position de maintien même avec une déviation faible n'est pas reconnue. Ex :

bascule croix 2s avec une déviation dans la bascule  $>45^\circ$  = non reconnue, puis croix horizontale = non reconnue.

- L'élément Chechi est autorisé pour les espoirs. MODIFICATION DE LA LETTRE FIG N° 27
- Si un élément de maintien **non codifié EST TENU 2 secondes ou plus**, déduire chaque fois 0,1.  
Exemple : maintien en suspension renversée ou mi- renversée.
- Un gymnaste doit débuter son exercice de la suspension bras tendus corps vertical. Le gymnaste ne peut pas fléchir les bras pour amorcer la première position sauf pour prise d'élan et élan en arrière.  
Dans le cas d'une flexion, la pénalisation sera de 0,1 ou 0,3 ou 0,5.
- 

## **SAUT**

1 seul saut, toucher le tremplin ou la table sans sauter : saut = 0

Pour une course à vide (sans toucher le tremplin ET la table), une course supplémentaire est autorisée avec pénalisation de 1,0 par le responsable du jury

## **BARRES PARALLELES**

- L'élément Moy n'est pas obligé de partir de l'ATR pour être reconnu mais doit avoir les jambes tendu jusqu'à au moins l'horizontal pour ne pas être pénalisé (0.1 ou 0.30)

## **BARRE FIXE**

- Bascule à l'appui ou petite bascule : valeur A mais pénalisation faute de composition **0.30** + angle  
De plus si arrêt à l'appui la pénalisation sera également de + **0.50**
- Déviations par rapport à la verticale pour les éléments d'élan à ou passant par l'appui renversé aussi avec tours (bascule ATR, établissement arrière ATR, élan pour dessous par l'appui renversé, grand tour avant  $\frac{1}{2}$  tour, grand tour arrière  $\frac{1}{2}$  t, Endo, Endo  $\frac{1}{2}$  t, Stadler, Stadler  $\frac{1}{2}$ t ... ) :

0 –  $15^\circ$  pas de déduction

16 –  $30^\circ$  déduction 0,1

31 –  $45^\circ$  déduction 0,3

$46^\circ$  -  $90^\circ$  déduction 0,5

**$> 90^\circ$  déduction 0,5 et non reconnaissance (jury D)**

- Plus de deux passages sous la verticale d'un bras. Pénalisation Jury D **0,3 + NR**
- Plus de 2 élans circulaires Adler. Pénalisation Jury D **0,3 + NR**
- L'élément Yamawaki doit être réalisé corps tendu et passer par la position verticale au-dessus de la barre. Une position de fermeture avec un angle  $>45^\circ$  ou mauvaise position verticale entraîne la reconnaissance de l'élément Voronin ou Stenman de valeur B.

## **JURY E**

Abaissement des jambes dans les élans à l'ATR

-0,10 pt 0- $15^\circ$

-0,30 pt 16°-30)

-0,50 pt 31°- $45^\circ$

-0,50 pt + NR  $>45^\circ$

## **Pas de sortie**

Si le gymnaste chute dans la sortie : pénalisation de 1,00 par le jury E mais pas par le Responsable du Jury.

Pas de double pénalisation par le jury E pour descente intentionnelle sans sortie. Mais pénalisation du RJ

Réception : Déduction maximale de 1 point pour pas, touche, chute et appui mains au sol

Chute ou appui d'une ou 2 mains 1,00

Réception : pas + ramener le pied (pas de 2ème pénalisation si sens opposé au déplacement)

Attention aux fautes spécifiques aux appareils

Attention à la durée des maintiens : tenue 2s = pas de pénalisation. Marquée = **0.3**. Non tenue = **0.5**  
Anneaux et fixe : si faute de tenue lorsque le gymnaste est monté à la suspension **0,3**  
Anneaux : bascule **puis** équerre ou établissement avant **puis** équerre = faute de composition 0,3  
Fixe : élément qui ne continue pas dans la même direction = faute de composition **0,3**  
Bascule à l'ATR suivi de grand tour arrière ou passément filé : erreur de composition **0,3** + faute de déviation par rapport à l'appui renversé  
Bascule à l'appui : erreur de composition **0,3** + déviation par rapport à l'appui renversé **0,5**  
Attention aux demi-élans ou élans aux arçons, anneaux, barres parallèles et fixe